

COMMUNIQUE

REUNION PUBLIQUE à MARTEL

LE 30 NOVEMBRE 2018 à 20h30 ,Salle de la Raymondie

POUR LE RETABLISSEMENT DE L'ARRETE INTERDISANT AUX CAMIONS(*)

DE PLUS DE 7,5T DE TRAVERSER MARTEL ET MONTVALENT (*) *Sauf desserte locale*

Depuis plusieurs mois, nous constatons une très forte augmentation du transit des camions dans Martel et Montvalent avec les nuisances induites pour les habitants et touristes (danger, pollutions sonore et olfactive, embouteillages, dégradations de la voirie ...).

Pourquoi tant de camions ?

Rappelons que le 12.08.2009, un arrêté permanent pris par le Président du département du Lot interdisait la circulation en transit des camions de plus de 7,5 t sur la RD 840 Gramat-Martel-Cressensac. Cette décision était justifiée par la nécessité d'assurer la sécurité publique dans la traversée de Martel et Montvalent.

Le 18.4.2018, le Département du Lot a abrogé cet arrêté sans consultation ni explication , autorisant donc cette traversée qu'il avait lui-même déclarée dangereuse en 2009.

La majorité des camions qui passent en transit par Martel et Montvalent viennent de l'Autoroute A20 (sortie Cressensac n°53 ou Gignac n°54) pour se rendre le plus souvent à Gramat, Figeac ou Rodez et inversement .Notons que l'interdiction aux poids lourds de plus de 7,5 t est toujours indiquée sur l'autoroute à la sortie n° 53 .

Ce n'est pas une fatalité.

Les poids lourds peuvent se rendre à Gramat, Figeac ou Rodez en empruntant la sortie 56 à Montfaucon et la RD 807 pour se rendre à Gramat et la RD 802 pour se rendre à Figeac ou à Rodez. Ces itinéraires ont été aménagés pour faciliter la circulation.

Avec les habitants, les élus locaux contestent le nouvel arrêté et des recours ont été engagés auprès du Président du Département et du Préfet du Lot à ce jour sans résultat.

Malgré 2 arrêtés pris par le Maire de Martel et la pose de panneaux dans Martel,
la situation perdure.

Venez vous informer

**Nous déciderons des actions à mener
pour faire cesser ces nuisances.**

Organisée par le **Collectif citoyen pour la protection de Martel-Montvalent
et de leur environnement.**

collectifmartel@gmail.com